

# Rapport synthétique de la tournée effectuée au sein de la Province de Boulemane

Du 04 octobre 2021 au 01 novembre 2021

## Rapport réalisé par :

**AKHACHAB Abderrahim** 

**ARBOUCH Amine** 

**EL MESBAHY Ahlame** 

**JORF** Fatima

**KOUKHOU Ikram** 

SABRI Abdelhadi

## Remerciements

Avant de commencer ce rapport, nous avons l'immense plaisir de présenter nos sincères remerciements à Monsieur LE GOUVERNEUR d'avoir nous accueillir et nous orienter.

Nos remerciements s'adressent également aux chefs de divisions et chefs de services. Ces derniers nous ont guidés de manière efficace et efficiente et n'ont pas hésité de partager leurs expériences et savoir-faire durant la réalisation de notre tournée.

Enfin, nous présentons notre sincère reconnaissance et gratitude au personnel administratif et également à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'aboutissement de ce travail.

## Sommaire

Reme	rciements	1
Introd	luction	3
Chapi	tre premier : Présentation générale de la province de Boulemane	4
1.	Création :	4
2.	Carte de la province :	4
3.	Situation géographique :	4
4.	Découpage administratif :	5
5.	Les potentialités de la province de Boulemane :	5
•	L'agriculture :	5
•	Les ressources en eau :	6
•	La santé:	6
•	L'artisanat:	6
•	Les infrastructures de base :	6
•	Le tourisme :	7
6.	Organigramme de la province :	8
Chapi	tre 2 : huit divisions au sein de la province de Boulemane	9
1.	Division des collectivités territoriales :	9
2.	Division de l'action sociale :	9
<ul><li>2.</li><li>3.</li></ul>	Division de l'action sociale :  Division de l'urbanisme et d'environnement :	
		. 11
3.	Division de l'urbanisme et d'environnement :	. 11 . 11
3. 4.	Division de l'urbanisme et d'environnement :	. 11 . 11 . 12
<ul><li>3.</li><li>4.</li><li>5.</li></ul>	Division de l'urbanisme et d'environnement :  Division de l'équipement :  Division des ressources humaines :	. 11 . 11 . 12 . 12
<ul><li>3.</li><li>4.</li><li>5.</li><li>6.</li></ul>	Division de l'urbanisme et d'environnement :  Division de l'équipement :  Division des ressources humaines :  Division des affaires économiques et de la coordination :	. 11 . 11 . 12 . 14
<ul><li>3.</li><li>4.</li><li>5.</li><li>6.</li><li>7.</li><li>8.</li></ul>	Division de l'urbanisme et d'environnement :  Division de l'équipement :  Division des ressources humaines :  Division des affaires économiques et de la coordination :  Division de Budget et Matériels:	. 11 . 12 . 12 . 14

### Introduction

Dans le cadre du nouveau découpage territorial, le Maroc comprend douze régions et soixante-quinze provinces. Neuf parmi ces provinces se trouvent dans le territoire de la région Fès-Meknès, y compris la province de Boulemane.

Suite à notre prise de service qui avait lieu le 04 octobre 2021 à la province de Boulemane, nous avons effectué une tournée d'environ un mois à compter du 04 octobre au 01 septembre 2021 pour faire connaissance de la préfecture ainsi que les attributions de ses différentes divisions.

Le présent document représente le rapport synthétique de cette tournée en tant que nouveaux fonctionnaires du ministère de l'intérieur.

Ce rapport sera divisé en deux parties principales :

Dans un premier lieu, nous allons présenter la province de Boulemane dans un contexte général.

Par la suite, nous allons aborder les rôles des différentes divisions de cette province.

La présentation des fonctionnaires est comme suit :

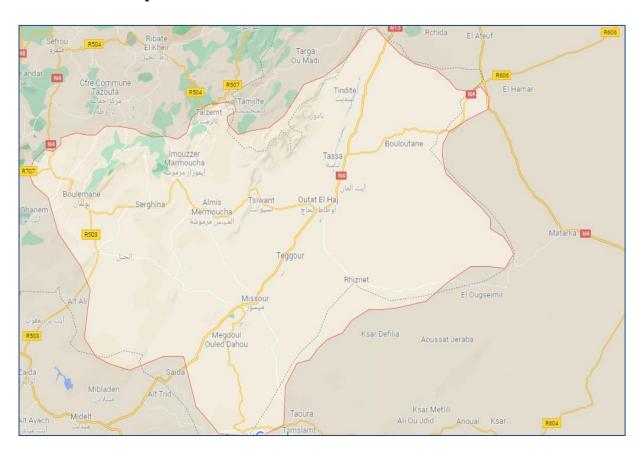
Fonctionnaires	Profils		
AKHACHAB Abderrahim	Rédacteur  Ingénieur d'Etat en topographie  Technicienne spécialisée en génie civil		
ARBOUCH Amine			
EL MESBAHY Ahlame			
JORF Fatima	Technicienne spécialisée en génie civil		
KOUKHOU Ikram	Technicienne spécialisée en secrétaire de direction		
SABRI Abdelhadi	adi Technicien spécialisé en génie civil		

# Chapitre premier : Présentation générale de la province de Boulemane.

#### 1. Création:

La province de Boulemane est une subdivision à dominante rurale de la région de Fès-Meknès. Elle a été créée en 1975 par le décret royal N°2/74/331. Son chef-lieu est Missour.

#### 2. Carte de la province :



#### 3. Situation géographique :

La province de Boulemane appartient à la région du Fès-Meknès. Elle est limitée :

- Au Nord par la province de Sefrou et Taza;
- Au Sud par la province de Midelt et Figuig;
- A l'Est par la province de Guercif et Taourirt ;
- A l'Ouest par la province d'Ifrane.

La province s'étend sur une superficie totale de 14.395 km2 (14 ha/km2), située entièrement sur la plaine de Moulouya. Le relief de la province de Boulemane est partagé entre plaine et

montagne. Selon les RGPH 2014, la province de Boulemane compte une population de 197596 habitants dont 131 920 sont des ruraux, soit 66.7% de la population totale.

Le territoire de la province de Boulemane est composé de trois zones distinctes : zones montagneuses à climat semi-aride, zones à climat présaharien et zones intermédiaires.

#### 4. Découpage administratif :

PACHALIKS	CERCLES				
	MISSOUR	OUTAT ELHAJ	BOULEMANE	MERMOUCHA	
<ul> <li>Missour</li> <li>Outat el Haj</li> <li>Boulemane</li> <li>Imouzar</li> <li>mermoucha</li> </ul>	-Caïdat Missour  -Caïdat Missour  -Commune  - Wizaght  - Commune  - Sidi  - Boutayeb  - CaïdatLaksabi  - Commune  - Laksabi  - Moulouya	- Caïdat Outat el Haj  - Commune rmila - Commune Tissaf - Commune Al orjane - Caïdat Oulad ali - Commune d'Oulad ali yousef - Caïdat Tandit - Commune Fritissa	- Caïdat Boulemane  - Commune Njil - Caïdat Guigou  - Commune - Guigou - Caïdat Sekkoura - Commune - Sekkoura - Amdaz	- Caïdat Mermoucha Commune Ait bazza Commune Almiss mermoucha - Caïdat AitIman Commune AitIman Commune Talzamt - Caïdat El Lmers Commune El mers - Caïdat Sarghina Commune Sarghina	

#### 5. Les potentialités de la province de Boulemane :

#### **↓** L'agriculture :

La province de Boulemane contient une superficie agricole utile de 81817 hectares. Les terres irriguées au sein de la province sont d'une superficie égale à 22329 hectares (soit 27.3% de la SAU), tandis que les terres en bour sont d'une superficie égale à 59488 hectares (soit 72.7 de la SAU).

Au niveau de la province de Boulemane, une superficie égale à 7805 hectares est réservée aux plantations, tandis que les terres de parcours sont d'une superficie de 2000 hectares. L'élevage occupe une place de choix dans les activités agricoles exercées dans la province. Le cheptel se répartit comme suit : Ovins (570900 têtes), caprins (112240 têtes), bovins (8840 têtes), animaux de trait (26044 têtes).

Quant aux forêts naturelles, la province de Boulemane contient une superficie de 523614 hectares. L'alfa est l'espèce la plus répandue dans la province.

#### Les ressources en eau :

- Eaux Superficielles:
  - Oueds : Guigou, M'daz, Chouf Chark et Marmoucha, Moulouya et leurs affluents
  - Barrages: Barrage D'ENJIL, Barrage collinaire de GUEZMIR, Barrage collinaire de RSIF LHAMRA, Barrage collinaire de SAHB ZERGA

#### — Eaux Souterraines:

 Sources: «AIN ATIA », « JARF LAHMAM », MY YAAKOUB BEN SHAL, AIT ELMANE, « AIN TADDOUT », «SKHOUNAT », «NIF LAAGAB », « IGLY NORD », « TIGHBOULA »

#### **♣** La santé:

La province de Boulemane contient : 2 Hôpitaux généraux d'une capacité litière de 164 lits, 17 Centre de santé communal, 4 Centre de santé urbain, 19 Dispensaire rural

#### **↓** L'artisanat:

La province de Boulemane contient 606 ensembles artisanaux, 1 centre de formation professionnelle, 1 agence d'artisanat, 31 coopératives, 16 associations professionnelles.

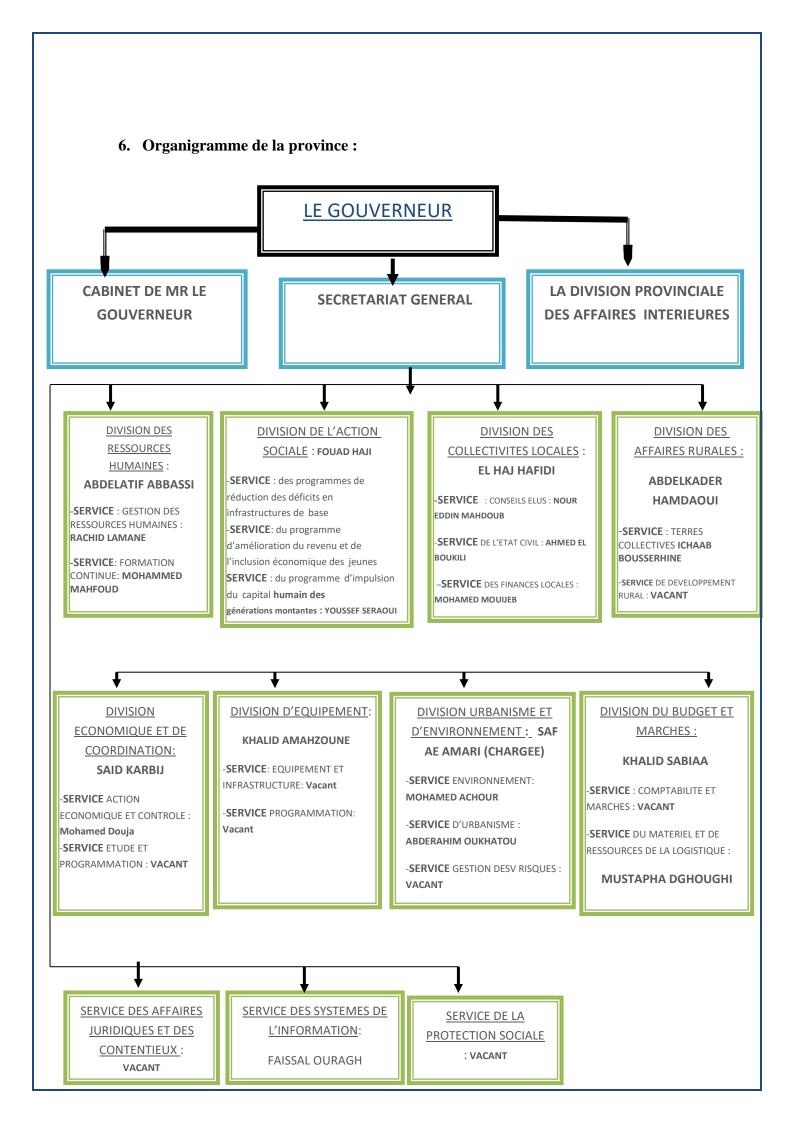
#### ♣ Les infrastructures de base :

La province possède divers infrastructures comme suit :

- Le taux de la densité routière est de l'ordre de 0,097 km/km2 dans la province de Boulemane.
- Le trafic des voyageurs (arrivées et départs) dans la province de Boulemane se chiffre, en 1997, à 352822 personnes. Le volume des marchandises transportées pendant la même période s'élève à 17 mille tonnes pour la province de Boulemane.
- Réseau Basse Tension: 1600 Km et Réseau Moyenne Tension: 1110 Km
- Le taux d'électrification en 2015 (clients BT=40929 et clients MT= 102).
- 12 agences bancaires au total dont 4 agences à Boulemane, 4 à Missour et 4 à Outat elhaj.

#### **Le tourisme :**

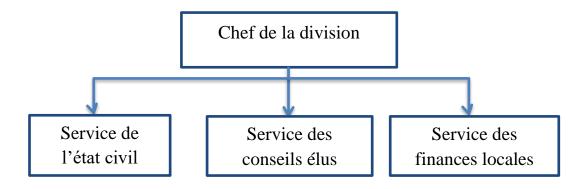
- Deux hôtels classés dont : un hôtel de 3 étoiles au centre de Missour d'une capacité de 84 lits (36 chambres) et un hôtel de 2 étoiles au centre de Missour d'une capacité de 32 lits (14 chambres).
- Quatre hôtels non classés dont : · 2 au centre d'Outat El Haj, d'une capacité d'accueil de
   29 lits (12 chambres) et 2 au centre de Missour, dont la capacité d'accueil est de 31 lits (17 chambres).



# Chapitre 2 : huit divisions au sein de la province de Boulemane.

#### 1. Division des collectivités territoriales :

L'organigramme de la division est comme suit :



La division des collectivités territoriales est considérée parmi les principales divisions vu ses attributions au sein de la province de Boulemane. Elle se charge de la coordination et l'animation de l'activité des assemblées locales et leurs finances ainsi que la gestion de la situation du personnel communal.

#### 2. Division de l'action sociale :

La division de l'action sociale concerne l'initiative nationale du développement humain, cette dernière a été lancée suite au discours royal de sa majesté en 2005 comme un cadre spécifique de promotion du progrès social et en l'occurrence de réalisation des Objectifs du Millénaire. En conformité avec sa finalité les actions programmées dans ce cadre visent l'amélioration des conditions de vie de la population par le développement des infrastructures sociales et l'incitation au niveau des unités géographiques de base, à la création de petits projets générateurs de revenus au profit notamment des jeunes et des femmes par un processus consiste à la présélection et la validation des projets relevant des différents programmes de l'INDH ainsi que la formation des porteurs de ces projets et le renforcement de leurs capacités.

L'INDH a passé par trois phases depuis son lancement au 2005 jusqu'à 2023 et concerne quatre programmes principaux :

<u>Programme 1</u>: Rattrapage des déficits en termes d'infrastructures et services sociaux de base dans les territoires sous équipés.

Ce programme consiste à poursuivre la mise en œuvre de la composante INDH du programme de réduction des disparités sociales et territoriales en milieu rural et le soutien des équipements infrastructures de base dans les centres ruraux.

Programme 2 : Accompagnement des personnes en situation de précarité.

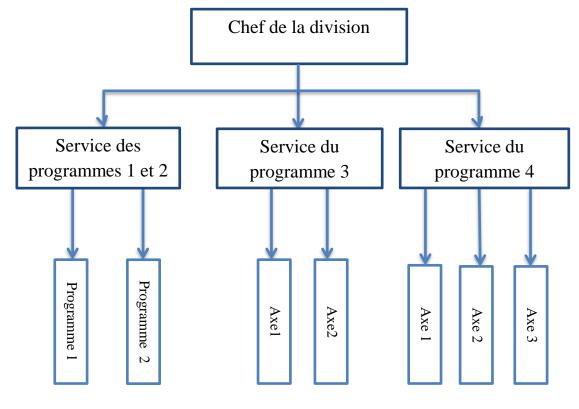
Ce programme vise à la lutte contre la vulnérabilité et l'amélioration des conditions de prise en charge de 11 catégories tel que les personnes âgées, les malades, les ex-détenues ou les mendiants.

Programme 3 : Amélioration du revenu et intégration économique des jeunes

Ce programme regroupe deux axes principaux, à savoir l'employabilité des jeunes et l'amélioration de revenu.

<u>Programme 4</u>: Impulsion du capital humain des générations montantes.

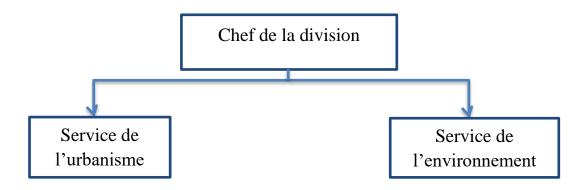
Tandis que le programme 4 concerne le développement de la petite enfance, le préscolaire et l'appui scolaire, ce dernier vise entre autres le soutien scolaire, le transport ou les structures d'hébergements.



#### 3. Division de l'urbanisme et d'environnement :

La division de l'urbanisme et d'environnement concerne l'aménagement du territoire et l'urbanisme de la province de Boulemane. Le gouverneur participe à la conception et la réalisation des documents d'urbanisme. Il participe également dans l'instruction des demandes de morcellement, de lotissement ou de construction.

Cette division est chargée également d'accomplir des actions pour la promotion et le respect de l'environnement au sein de la province.



#### 4. Division de l'équipement :

La division d'équipements est chargée à la réalisation des travaux ayant un apport économique ou social important. Cette division est divisée en deux services :

- Services d'équipements et d'infrastructures
- Service de programmation et des études techniques.

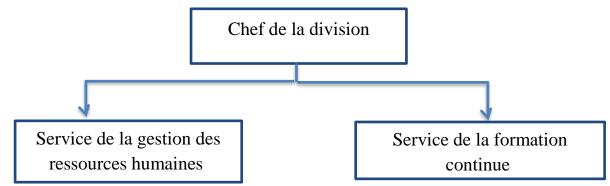
Le projet d'équipement passe par différentes étapes :

- 1. Programmation du projet.
- 2. L'étude géotechnique
- 3. Phase d'études par le bureau d'études.
- 4. Validation de l'étude.
- 5. Acquisition du terrain.
- 6. Etablissement du cahier de prescriptions spéciales en coordination avec le bureau d'études.
- 7. Lancement du marché par la division des budgets et matériels.

- 8. L'attribution de marché
- 9. Phase d'exécution : Implantation du projet et exécution avec un contrôle et suivi par la division d'équipements ou les techniciens de la commune.

#### 5. Division des ressources humaines :

L'organigramme de la division se présente comme suit :



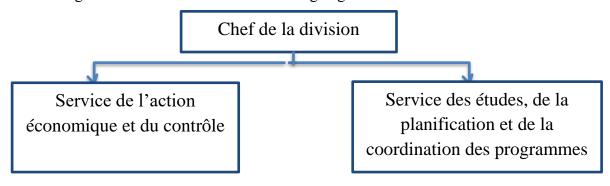
La division des ressources humaines est chargée des affaires des fonctionnaires au sein de la province de Boulemane. Elle est divisée en deux services :

- Service de la gestion des ressources humaines : le rôle de ce service consiste à tout ce qui est relatif avec le personnel
- Service de la formation continue : Ce service vise le renforcement des capacités du personnel et leurs compétences afin d'opérer efficacement durant leurs taches.

#### 6. Division des affaires économiques et de la coordination :

La DAEC de la Province de Boulemane telle qu'elle se présente actuellement joue un rôle primordial dans la dynamisation et l'animation des rouages de l'activité socio-économique et constitue un interlocuteur des différents intervenants dans ce domaine. Elle participe ainsi à la conception de la politique de développement économique locale et veille à la réalisation des différents programmes économiques.

La DAEC est organisée en deux services suivant l'organigramme ci-dessous :



— Service de l'action économique et du contrôle :

Ce service assure l'animation et le contrôle de l'activité économique au niveau de la province en veillant essentiellement au :

- Suivi de l'approvisionnement des marchés locaux en produits de large consommation et de première nécessité.
- Contrôle des activités touristique locales.
- Contrôle des prix des produits selon la loi de concurrence
- Mener des enquêtes par des enquêteurs au niveau des points de ventes et des marchés locaux conformément aux lois en vigueur (loi de protection des consommateurs et loi de l'interdiction des sacs en plastique.
- Rédaction des notes de synthèse sur la situation d'approvisionnement et de la qualité des produits en coordinations avec les services concernés.
- > Suivi et contrôles des circuits de distribution et de transactions commerciales.
- Bon déroulement de l'opération Ramadan.

Ces intérêts sont dictés par le souci de protéger et de sauvegarder le pouvoir d'achat du consommateur mis en situation d'infériorité suite au pouvoir souverain de ses autres partenaires économiques. Il entre en contact direct avec l'évolution de la consommation quotidienne.

Ce service fonctionne selon divers lois, à savoir : Loi n° 008-71 sur la réglementation et le contrôle des prix et marchandises au Maroc, loi n° 06-99 et n°114-12 sur la liberté des prix et de la concurrence, loi 31-08 sur la protection du consommateur et la loi 77-15 sur l'interdiction de sacs en matières plastiques.

Le service opère sur plusieurs applications, à savoir : Le système de gestion des activités de surveillance du marché, le système informatique de suivi et contrôle et approvisionnement, l'application de collecte des prix des aliments essentielles ainsi que l'application du suivi des prix du carburant.

— Service des études de la planification et de la coordination des programmes :

Ce service a pour mission principale l'élaboration des études sectorielles et la participation à la réalisation des différents programmes économiques en coordination avec les services concernés. A cet égard, on peut citer :

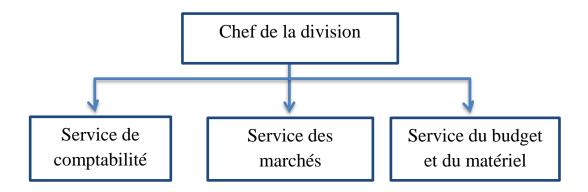
- Réalisation des enquêtes et de la collecte des informations auprès des différentes sources.
- Analyse de la situation économique et sociale.

- Piloter les actions de recensements et des enquêtes socio-économiques organisées à l'échelle de la province.
- ➤ Gestion du secteur du transport (commission provinciale du transport et commission consultatives des taxis...)
- Participation à des réunions d'ordre économique, social, touristique, artisanal etc...

Le service utilise deux principales applications, à savoir le système d'information de gestion du transport par taxis pour la gestion des licences et l'exploitation... ainsi que le système informatique de renouvellement des taxis de premier type pour décider sur les demandes de support.

#### 7. Division de Budget et Matériels:

L'organigramme de la division se présente comme suit :



La Division de Budget et Matériel intervient dans le but d'assurer le bon déroulement du travail de la préfecture, les pachaliks et les commandements de la province de Boulemane. Ceci à travers:

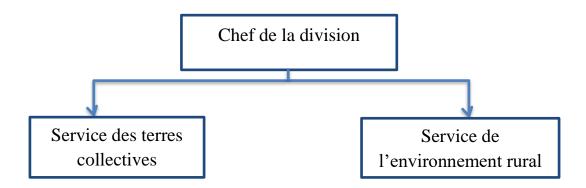
- ➤ La préparation, le lancement et la passation des marchés publics conformément aux instructions du décret n° 2-12-349 du 20 mars 2013 sur les marchés publics au Maroc.
- La réalisation des enregistrements comptables des dépenses et la gestion du paiement du personnel d'autorité de la province.
- ➤ La réception de matériel et mobilier destiné à la province et assurer son entretien et son fonctionnement.
- Assurer la gestion des crédits délégués.
- Le suivi et le contrôle de l'avancement des travaux exécutés par la province.

Les marchés publics passent par une chronologie comme suit :

- 1. Elaboration d'un dossier de l'étude qui comprend le cahier de prescriptions spéciales, le règlement de consultation, le modèle d'acte d'engagement, la déclaration sur l'honneur et l'avis de publication.
- 2. Publication d'un avis d'appel d'offre à la porteil des marchés publics et dans deux journaux, un en arabe et un en français avant 21 jours du jour d'ouverture des plis;
- 3. Réception et analyse des offres dans une séance d'ouverture des plis. Les dossiers des soumissionnaires doivent contenir un dossier administratif, un dossier technique, un dossier additif et l'offre financière;
- 4. Attribution de l'appel d'offre par l'attributaire qui répond aux exigences et qui présente l'offre le moins disant;
- 5. Complément de dossiers par l'attributaire (peut-être une lettre de justification des prix ou d'autres justifications jugées nécessaire par l'administration et la récupération de la caution provisoire et présentation de la caution définitive);
- 6. Approbation du marché;
- 7. Ordre de service de commencement des travaux.

#### 8. Division des affaires rurales:

L'organigramme de la division se présente comme suit :



La Division des Affaires Rurales "DAR" comprend deux services; terres collectives et développement. Ces derniers travaillent conformément à la loi 62.17 relative à la tutelle administrative des terres ethniques et collectives et la loi 63.17 relative à la délimitation administrative des terres collectives. Cette division vise l'animation et l'amélioration du monde rural en traitant des dossiers relatifs aux activités agricoles dans la province. Elle est aussi chargée, en collaboration avec la direction provinciale de l'agriculture, de

superviser et coordonner les différentes opérations agricoles. Afin d'assurer le bon déroulement des campagnes agricoles et ce conformément aux instructions de Monsieur le Ministre de l'intérieur

#### La DAR contribue dans quatre axes principaux :

- La délimitation administrative des terres collectives (la loi 63.17).
- La tutelle administrative des terres ethniques et collectives (la loi 62.17)
- Procédures de cession/location des terrains collectifs.
- L'appropriation des terres collectives à caractère agricole.

## Conclusion

En guise de conclusion, la préfecture de Boulemane s'est avéré une entité déconcentrée du ministère de l'intérieur et ayant plusieurs attributions dans le but de desservir la province et sa population tant sur le côté administratif, économique ou social.

La tournée que nous avons effectuée au sein de la préfecture de la province de Boulemane nous a permis de connaître le rôle de ses différentes divisions ainsi que son personnel. Ceci nous mène à apporter adéquatement nos compétences aux actions de la province et de s'inscrire dans son projet de développement.

## **Bibliographie**

- Monographie de la région Fès-Meknès (Centre régional d'investissement, 2016).
- Province de Boulemane (Wikipédia, 2021)
- Province de Boulemane (Google maps, 2021)
- https://www.hcp.ma (Haute Commissariat au Plan, 2021)